

2018 DAC 376 Subventions (10.000 euros) à deux associations organisant des manifestations littéraires à Paris.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur de la diffusion de la littérature et de la lecture publique, je vous propose d'accorder notre soutien, par le présent projet, à deux associations organisant des manifestations littéraires pour le public parisien.

Ainsi je vous propose de soutenir leurs projets à travers l'attribution des subventions suivantes :

5.000 euros pour l'association Lire autrement (14e):

En 2017, l'association a réalisé une vingtaine de manifestations de lectures publiques à Paris dans des lieux tels que Le Nouveau Musée Montmartre, la Société des Gens de Lettre, l'Entrepôt ou la bibliothèque André Chéid. Elle a également participé au Printemps des poètes, à la Journée de la femme. Elle a aussi repris la Lecture spectacle de *Zola humaniste révolté* pour un public de scolaires le 25 avril au théâtre Traversière (12 e). En 2018, l'association prévoit une programmation d'une quarantaine de manifestations. Ces spectacles littéraires et musicaux Mots en fête et Voix et harpe ont été retenus et inscrits dans la manifestation organisée par la Mairie de Paris kiosque en fête en Juillet 2018 et auront lieu au kiosque du square Georges Brassens et kiosque du jardin du Luxembourg.

.

5.000 euros pour l'association La voie des livres (20e) :

En 2017, La voie des livres a donné des lectures dans diverses librairies parisiennes, comme le Merle Moqueur (20e), Atout livre (12e), l'Ouvre boîte (10e), Le comptoir des Mots (20 e) ou encore le cinéma Le Balzac (8e). Elle est également intervenue à plusieurs reprises au sein des bibliothèques du réseau parisien, notamment à la médiathèque Françoise Sagan. Pour 2018, La Voie des Livres prévoit une programmation de lectures publiques dans divers lieux parisiens et dans les bibliothèques. Elle développera un cycle de lecture d'album jeunesse et participera également au Printemps des Poètes 2018.

Compte tenu de l'intérêt que représentent les projets 2018 de ces associations pour le public parisien, je vous propose d'attribuer à ces 2 associations des subventions distinctes d'un montant total de 10.000 euros.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris